

**AUTOUR DE L'EUCHOLOGUE MELKITE
DE MALATIOS KARMÉ (†1635)***

Charbel Nassif**

Dans la liturgie byzantine, le livre de l'euchologe est considéré comme le livre du clergé par excellence en raison de son usage fréquent dans l'exercice du ministère pastoral. Il contient les trois divines liturgies, les prières secrètes des vêpres, les rites des sacrements, les différentes bénédictions, les prières d'exorcisme, les rites des funérailles et de la profession monastique, ceux de la dédicace des églises et la consécration des autels ainsi que quelques canons paraclétiques et parfois est jointe la liste des lectures de la divine liturgie. L'apparition de l'imprimerie a favorisé une certaine uniformisation de ce livre¹ dont la première édition grecque a été réalisée à Venise en 1526.

* Cet article est extrait de la thèse doctorale de l'auteur, intitulée *L'euchologe melkite depuis Malatios Karmé (†1635) jusqu'à nos jours : les enjeux des évolutions d'un livre liturgique*, sous la direction du Prof. Patrick Prétot, osb, soutenue à l'Institut catholique de Paris, le 26 septembre 2017. L'auteur adresse ses plus vifs remerciements au Prof. Job Getcha, archevêque de Telmessos, qui a accompagné cette recherche de sa grande expertise dans le domaine.

** Docteur en Théologie et en Histoire de l'art. Actuellement chercheur postdoctoral à Leiden University (Pays Bas).

¹ Les monastères et les bibliothèques conservent un grand nombre d'euchologes manuscrits datés entre le XI^e et le XVI^e siècle. Le liturgiste russe A. Dmitrievsky a montré que, sur les cent soixante-deux euchologes qu'il a recensés, aucun n'est identique ni par son contenu ni par son ampleur. Job GETCHA, *Le Typicon décrypté manuel de liturgie byzantine*, Paris, Cerf, coll. « Liturgie » n° 18, 2009, p. 53-54.

La réforme liturgique entamée par le métropolite d'Alep Malatios Karmé², au début du XVII^e siècle, est un tournant qui a marqué l'aboutissement de l'arabisation du patriarcat melkite d'Antioche. L'euchologe édité par Karmé s'inscrit dans le cadre plus large de la réforme de l'ensemble des textes liturgiques. L'objectif de cet article est de présenter l'œuvre liturgique de Malatios Karmé et particulièrement le livre de l'euchologe en accordant une attention particulière à l'affaire de son impression auprès des instances romaines.

L'EUCHOLOGE DE MALATIOS KARMÉ

À partir du XVI^e siècle, la langue arabe supplée le syriaque, resté jusqu'alors la langue liturgique principale avec le grec, même si des fragments de livres liturgiques avaient déjà été traduits en arabe. Au XVII^e siècle, le syriaque cède définitivement la place à l'arabe qui devient à son tour la langue liturgique principale du patriarcat d'Antioche³.

Durant son épiscopat à Alep, Malatios Karmé avait entrepris un travail de révision des traductions des livres liturgiques en vue de les compléter. En 1612, il procède à la révision du *liturgicon*, du *stichénaire* et du *typicon*, et en 1630, il commence celle de *l'horologion* et de *l'euchologe*. Il révisé également le synaxaire des *ménées* avec l'aide de son frère le diacre Thalgé qui déplore que Malatios soit mort avant d'avoir achevé son travail.

² Abd-el-Karim Karmé est né à Hama en Syrie en 1572. Il embrasse la vie monastique au monastère Saint-Saba à Jérusalem où il apprend le grec. Après son ordination sacerdotale, il passe quelques années à Hama et ensuite à Alep. En 1612, il est consacré métropolite d'Alep sous le nom de Malatios. À la mort du patriarche Ignace III Atié, en 1634, Malatios est élu patriarche sous le nom d'Eftimios II. Son patriarcat n'a duré que huit mois. Il est mort à Damas le 1^{er} janvier 1635 suite à une grave maladie Cf. Léondios KELZI, « La vie du patriarche antiochien Eftimios Karma par son disciple le patriarche Makarios l'alépin » (en arabe), dans *Al-Maçarrat* 4/3 (1913), 85 ; Abdallah RAHEB, *Conception de l'union dans le patriarcat orthodoxe d'Antioche (1622-1672)*, Rome, *Pontificia Universitas Gregoriana*, 1981, p. 45-82 ; Joseph NASRALLAH, *Histoire du mouvement littéraire dans l'Église melchite du V^e au XX^e siècle* IV.1, Louvain, Peeters, 1979, p. 70-86.

³ Le syriaque est resté en usage à Maaloula et dans ses environs (nord-est de Damas) jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et même jusqu'à nos jours.

Thalgé se consacre alors aux synaxaires de la *triode* et du *pentécostaire*⁴. En voulant reproduire en arabe les textes liturgiques grecs imprimés, Karmé fait disparaître les vestiges de l'ancien rite antiochien ainsi que les particularités et les caractéristiques liturgiques qui distinguaient l'Église melkite des autres Églises byzantines.

Cette réforme a été bien reçue dans le monde melkite, comme le témoigne Makarios Zaïm, patriarche melkite (1647-1672) et biographe de Karmé : « Il rend satisfaits les églises et les prêtres par ces livres »⁵. En effet, Karmé était à la hauteur de cette opération car il maîtrisait le syriaque, le grec et l'arabe. Il était par ailleurs considéré comme un pasteur bienveillant, caractérisé par une rigueur spirituelle et morale. La réforme dont il est l'auteur est perçue donc comme une intervention active et réfléchie qui, outre la traduction en arabe, se veut un travail ponctuel et réaliste limité à des corrections dont l'objectif est parfaitement clair. De plus, son travail s'inscrit dans le mouvement de renaissance et de réformes ecclésiales qui marquent le patriarcat melkite d'Antioche au XVII^e siècle.

L'analyse des préfaces des livres liturgiques nous permet de constater que la réforme entreprise par Karmé obéit à cinq préoccupations : l'ignorance par les prêtres melkites de la langue grecque, la pénurie des livres liturgiques, la présence d'erreurs dogmatiques, la volonté de surmonter la diversité des usages liturgiques et enfin l'adoption de coutumes étrangères à la tradition orthodoxe.

Il convient cependant de regarder de près ces divers arguments. À l'exception du premier argument valable historiquement, cette réforme portant sur des livres melkites censés comporter des « erreurs » ne peut être comprise que dans le contexte large du XVII^e siècle, considéré comme le siècle d'or de l'érudition ecclésiastique qui voit souvent dans les pratiques des premiers siècles une norme à suivre. Au XVII^e siècle, on peut repérer trois réformes liturgiques significatives dans le monde byzantin slave : la réforme de l'Église ruthène catholique, celle du métropolitain de Kiev Pierre Moghila et celle du patriarche de Moscou, Nikon. L'étude comparative de ces trois réformes avec celle de Karmé montrent que les acteurs de ces

⁴ Joseph NASRALLAH, *Histoire du mouvement littéraire*, op.cit., p. 214-217.

⁵ Léondios KELZI, « La vie du patriarche antiochien Eftimios Karma », op.cit., 88.

opérations de transformation des institutions liturgiques utilisent les mêmes arguments voire peut-être les mêmes prétextes pour justifier leurs réformes⁶. C'est pourquoi, les propos sur ce sujet doivent être soumis à une appréciation critique qui tente de démêler ce qui tient de la rhétorique classique des acteurs des réformes et ce qui constitue probablement le vrai souci de Malatios Karmé.

LE CONTENU DE L'EUCHOLOGE

Intitulé « Livre de l'euchologe des prières et des litanies dont le prêtre a besoin en tout temps »⁷, cet euchologe est conservé à la Bibliothèque apostolique vaticane sous la cote ar. 618. Un colophon apparaît au folio 354v : « Rédigé par la main mortelle du pauvre serviteur Youssef Ibn Antonios, en l'année 7140 »⁸.

Dans la préface (fol. 1v-2v), Karmé limite le nombre des sacrements à sept et précise que Dieu les a accordés aux douze apôtres qui les ont transmis aux pères du concile de Nicée et ensuite aux maîtres de la religion chrétienne. La théologie byzantine ne s'est jamais limitée à un nombre fixe de sacrements. La mention des « sept sacrements » apparaît pour la première fois dans la profession de foi que le pape Clément IV a exigée de l'empereur Michel VIII paléologue en 1267⁹. Cette structure septénaire a été promue par les théologiens scolastiques du XIII^e siècle et est utilisée par certains théologiens byzantins mais n'est vraiment adoptée qu'à partir du dernier quart du XVI^e siècle pour faire suite au concile de Trente qui a fixé officiellement la structure septénaire des sacrements en 1547. Le patriarche Jérémie II de Constantinople a adopté cette structure dans sa polémique contre les protestants (entre 1576-1581). De même, le

⁶ Cf. Charbel NASSIF, « La révision liturgique du métropolitain d'Alep Malatios Karmé et les réformes liturgiques dans les pays d'Europe de l'Est au XVII^e siècle » dans Yulia PETROVA, Ioana FEODOROV, *Europe in Arabic Sources* : « The Travels of Macarius, Patriarch of Antioch », Kiev, A. Krymsky Institute of Oriental Studies of the National Academy of Sciences of Ukraine, 2016, p. 117-134.

⁷ Titre original en langue arabe : كتاب افخولوجيون الصلوات والطلبات يحتاج إليه الكاهن في سائر الأوقات

⁸ L'année 7140 correspond à l'année 1632. Il s'agit de Youssef al-Musawwer, chef d'une descendance de peintres qui s'est poursuivie sans discontinuité jusqu'à la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

⁹ *Denzinger*, n° 860.

synode de Constantinople reprend le même dénombrement en 1638 pour condamner Cyrille Loukaris. Dans son *Homologie orthodoxe*, Pierre Moghila adopte aussi cette structure¹⁰. La *Fides Ecclesiae Orientalis* (1671) professe sept sacrements tout en distinguant deux sacrements nécessaires, le baptême et l'Eucharistie, alors que les cinq autres ne sont qu'utiles¹¹. Malatios Karmé suit le courant de son époque et adopte donc cette structure. La dénomination des sacrements mérite une attention particulière : le baptême, le myron, l'offrande, la confession, l'huile sainte, le couronnement du mariage et la chirotonie. L'euchologe de Malatios Karmé est constitué de 118 chapitres alors que les euchologes grecs contiennent un nombre plus élevé de rites. Karmé s'est contenté de traduire les rites qui lui semblaient les plus en usage dans le patriarcat melkite d'Antioche. L'euchologe arabe comprend les rites d'ordination et des professions monastiques (ch. 1-7 ; 23-26), les rites d'initiation chrétienne (ch. 8-15), du mariage (ch. 16-19), de la sainte huile (ch. 20), des funérailles (ch. 27-30), les bénédictions des objets et des fondations souillés (ch. 31-34, 40-42, 78), l'*Hagiasmos* (ch. 21-22), les prières de l'élévation des fondations profanes et religieuses (ch. 35-38, 79), le rite du saint Myron (ch. 45), le rite de la consécration de l'*antimension* (ch. 46), des prières pénitentielles (58-61, 115-116), des bénédictions liées à la vie agricole (ch. 47-49, 63-68, 76-77, 117-118) et la vie maritime (ch. 69-70, 72), des prières pour éloigner des catastrophes naturelles (ch. 93-95), pour les malades (62, 71, 114) et pour les enfants (73, 80-82), des prières sur l'autel (ch. 39, 43-44), des prières pour diverses circonstances (50-57, 80-82, 106-108, 111-113) ainsi que plusieurs canons (ch. 90-91, 99, 109), offices d'intercession (105-106) et homélies patristiques (74-75).

L'euchologe de Karmé inclut le rite intitulé « rite de la chirotonie d'un patriarche c'est-à-dire chef des pères » (fol. 23v-25v). Cette

¹⁰ Voir Jean MEYENDORFF, *Initiation à la théologie byzantine*, Paris, Cerf, 2010, p. 253-255 ; Constantin ANDRONIKOF, *Des mystères sacramentels*, Paris, Cerf, 1998, p. 31-35 ; Paul EVDOKIMOV, *L'orthodoxie*, Paris, Cerf, 1979, p. 262-263 ; Panagiotis TREMBELAS, *Dogmatique de l'Église orthodoxe catholique* 3, Paris, Desclée de Brouwer, 1968, p. 77-78.

¹¹ Cf. Aurélien GIRARD, *Le Christianisme oriental (XVII^e-XVIII^e siècles) Essor de l'orientalisme catholique en Europe et construction des identités confessionnelles au Proche-Orient*, Thèse soutenue à l'École pratique des Hautes Études, Paris, sous la direction de Bernard HEYBERGER, 2011, p. 144.

cérémonie vient après celle de la chirotonie d'un premier des hiérarques, évêque ou métropolitain. À première vue, on pourrait croire qu'il s'agit de l'ordination patriarcale d'un évêque. En effet, ce rite ne s'applique qu'au cas d'un prêtre, élu patriarche et non pas d'un évêque. Le rite est calqué sur la chirotonie d'un évêque avec l'ajout « et le grade de patriarcat » après la mention de « dignité épiscopale ». Ce rite n'a pas été repris dans les euchologes melkites et orthodoxes postérieurs à Karmé, ce qui semble indiquer que le rite d'ordination d'un prêtre comme patriarche est tombé en désuétude parce que les patriarches sont désormais élus seulement parmi les évêques. La question est donc de savoir pourquoi Karmé introduit ce rite qui est par ailleurs absent des euchologes grecs imprimés. En outre, il faut relever que tous les patriarches melkites antérieurs à l'euchologe de Karmé étaient évêques avant leur accession au siège patriarcal, même si Syméon de Thessalonique, dans son traité « sur les ordinations » évoque la possibilité d'ordonner un prêtre et de l'installer comme patriarche¹². Il est possible que Karmé ait voulu garder ce rite en prévision d'une crise qui obligerait, faute de consensus entre les évêques sur un membre du synode, de recourir à l'élection d'un prêtre et à son sacre.

Le chapitre 113 (fol. 349r-351v) reproduit le rituel de l'*adelphopoiesis* intitulé en arabe « rite pour une fraternité spirituelle ». Le titre est suivi de cette rubrique : « Nous reproduisons ce rite d'après d'autres livres malgré son interdiction dans la loi de l'Église et celle des rois ». Ce rite n'a pas été reproduit dans les euchologes arabes postérieurs. Une étude ultérieure sur les euchologes antérieurs à celui de Karmé permet de vérifier si cette pratique était en vigueur dans le monde melkite ou si Karmé a juste voulu la reproduire pour s'aligner sur les euchologes grecs¹³.

Les correspondances de Karmé avec les instances romaines permettent de fournir une information supplémentaire sur l'euchologe arabe¹⁴. Au contraire des euchologes melkites antérieurs, cet

¹² MIGNE, *PG* 155, col. 438C-454D.

¹³ Voir Claudia RAPP, *Bother-making in Late-Antiquity and Byzantium: Monks, Laymen, and Christian Ritual*, New York, Oxford University Press, 2016.

¹⁴ Il s'agit des requêtes 2 et 7 pour l'impression de l'euchologe : Les caractères arabes doivent être lisibles pour les prêtres âgés de même que les caractères utilisés pour la divine liturgie ; l'euchologe doit être divisé en deux parties : les trois divines

euchologe comporte les textes des trois divines liturgies à l'instar des euchologes grecs. Néanmoins, Karmé demande de diviser l'euchologe en deux parties pour répondre aux usages melkites. Faute de disposer du manuscrit envoyé par Karmé, nous sommes obligés de considérer celui qui a été envoyé par le patriarche Makarios Zaïm en 1662 à Rome (Rome, BAV ar. 618) et qui ne reproduit pas les trois divines liturgies.

L'IMPRESSION DE L'EUCHOLOGE ARABE À ROME

L'impression de l'euchologe arabe ne peut pas être isolée de l'intérêt grandissant de l'Église romaine, dès le XVI^e siècle, pour l'édition des livres liturgiques au service des Grecs établis en Italie méridionale. Il existait en effet une certaine méfiance à l'égard des textes liturgiques grecs en raison des fautes repérées dans les rituels : le mélange de langues et de rites rendait suspecte la validité même des sacrements¹⁵, une dimension fort importante durant cette période de l'histoire de l'Église catholique¹⁶. C'est dans ce but que le pape Urbain VIII a créé, en 1636, la « Congrégation particulière pour la correction de l'euchologe grec ». Quatre-vingt-deux séances se sont tenues entre le 20 avril 1636 et le 23 janvier 1645, sans que l'on parvienne à un accord en raison des divergences entre théologiens et historiens¹⁷.

liturgies dans un volume et le reste dans un autre. ACPF (Archives de la Congrégation *De Propaganda Fide*), *SOCC (Scritture Originale riferite nelle Congregazioni Generali)* 180, fol. 41r.

¹⁵ ACPF, *Miscellanea varie* 14, fol. 164-166; Abdallah RAHEB, *op. cit.*, 1981, p. 57.

¹⁶ Voir Paolo BROGGIO, Charlotte DE CASTELNAU-L'ESTOILE, Giovanni PIZZORUSSO (éd.), « Administrer les sacrements en Europe et au Nouveau Monde : la Curie romaine et les *Dubia circa sacramenta* », dans *Mélanges de l'École française de Rome, Italie et Méditerranée*, t. 121, n° 1 (2009), p. 5-22.

¹⁷ Olivier RAQUEZ, « La Congrégation pour la correction des livres de l'Église orientale (1719-1862) », dans Josef METZLER, *Sacrae Congregationis de Propaganda Fide memoria rerum; 350 anni a servizio delle missioni : 1700-1815*, vol. 2, Rome & Freiburg, Herder, 1973, p. 517.

C'est dans ce contexte qu'interviennent les demandes non abouties de Malatios Karmé, Makarios Zaïm et d'autres prélats et missionnaires auprès des instances romaines pour l'impression de l'euchologe arabe. Un aspect important mérite d'être souligné : le Siège romain était prêt à imprimer des livres liturgiques pour des Églises qui n'étaient pas en communion avec lui et cela parce que pour la Propagande, l'impression des livres liturgiques était conçue comme un chemin vers l'union.

Selon B. Heyberger, l'impression d'ouvrages en arabe pour les chrétiens au Proche-Orient répondait à trois objectifs : gagner un public européen d'érudits, former des missionnaires dans les langues orientales et enfin procurer des livres aux orientaux, un objectif qui répondait à une attitude prosélyte de la part de l'Église latine. L'impression des livres pour les orientaux s'inscrit dans la même ligne que la création du collège grec en 1576, du collège maronite en 1587 et du collège illyrien en 1581. Ces fondations avaient toutes pour objectif d'éduquer les futurs prêtres de ces nations, selon les vues catholiques pour les transmettre à leur peuple. Elles visaient aussi à former des promoteurs de l'union et des ministres de l'Église catholique ayant une bonne connaissance des langues et des usages de l'Orient. Rome voyait que l'ignorance des orientaux est à l'origine de bien d'abus liturgiques. Il fallait donc éliminer les manuscrits corrompus et contrôler l'impression des livres pour en vérifier le contenu¹⁸.

Cette dimension unioniste se déploie particulièrement dans une théologie où la réalité ecclésiologique des grands patriarcats est réduite à la notion de rite. Après le schisme de 1054, Rome avait du mal à admettre les Églises orientales comme des Églises particulières. Les évêques latins qui, à cette époque, occupèrent les sièges patriarcaux orientaux se virent conférer une juridiction conçue comme une participation à la plénitude du pouvoir personnel du pape¹⁹. Cette nouvelle conception a été appliquée aux patriarches orientaux qui ont

¹⁸ Bernard HEYBERGER, « Livres et pratique de la lecture chez les chrétiens (Syrie, Liban) XVII^e - XVIII^e siècles », dans *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 87-88 (1999), 210-211 ; *Id.*, *Les chrétiens du Proche-Orient au temps de la Réforme catholique Syrie, Liban, Palestine, XVII^e-XVIII^e siècles*, Rome, École française de Rome, 2014, p. 139-142, 233.

¹⁹ Cf. Wilhelm DE VRIES, *Orthodoxie et Catholicisme*, Paris, Desclée, 1967, p. 92.

scellé une union avec Rome aux XVI^e-XVII^e siècles. Ces Églises, une fois unies à Rome devaient reconnaître la prééminence (*praestantia*) de l'Église de Rome et admettre le statut de « Rites » au sein de l'Église « universelle » confondue avec l'Église romaine²⁰. De plus, celle-ci considère sa liturgie supérieure aux autres liturgies : « Comme le rite latin est celui qu'utilise la Sainte Église Romaine, qui est la mère et la maîtresse des autres Églises, il doit être préféré à tous les autres rites »²¹.

Après le Concile de Trente, l'Église de Rome s'intéressait plutôt à la correction des abus ou des déviations doctrinales²². Alors qu'elle connaissait mal les traditions liturgiques orientales²³, comme en témoignent les réunions pour la correction de l'euchologe grec, la congrégation de la Propagande a exigé des missionnaires latins de ne pas modifier les rites lorsqu'ils ne s'opposaient ni à la foi ni aux mœurs catholiques²⁴. En effet, la Propagande avait compris qu'il fallait respecter les rites pour réussir sa politique unioniste comme cela a été rendu possible, au XV^e siècle, au concile de Ferrare-Florence (1438-1439) qui a jeté les bases d'une union possible avec les Grecs. Ce concile a reconnu la légitimité des droits et des privilèges des patriarches orientaux ainsi que l'égalité des rites. Les actes de ce concile, réédités au XVII^e siècle, constituent un élément majeur pour les missionnaires latins dans leurs discussions théologiques avec les Grecs²⁵. Malatios Karmé était bien disposé envers Rome et a entretenu de bonnes relations avec les missionnaires latins à Alep.

²⁰ Emmanuel LANGE, « La conception post-tridentine de la Primauté et l'origine des Églises unies », dans *Irénikon* 52 (1979), p. 16-17, 22.

²¹ Extrait d'une lettre de Benoît XIV aux missionnaires de Bassorah (1755). Raphaël DE MARTINIS, *Juris Pontificii De Propaganda Fide*, pars I, vol. III, Rome, Typographia Polyglotta, 1888, p. 605.

²² Aurélien GIRARD, « *Nihil esse innovandum ?* Maintien des rites orientaux et négociation de l'union des Églises orientales avec Rome (fin XVI^e – mi-XVIII^e siècle) », dans Marie-Hélène BLANCHET, Frédéric GABRIEL, (éd.), *Réduire le schisme ? Ecclésiologies et politiques de l'Union entre Orient et Occident, XIII^e - XVIII^e siècles*, Paris, Centre d'Histoire et Civilisation de Byzance, 2013, p. 338-339.

²³ Bernard HEYBERGER, *Les chrétiens du Proche-Orient*, p. 238 ; *Id.*, « Livres et pratique de la lecture », p. 214.

²⁴ *Id.*, « Recherche d'informations et prise de décision à la Propagande : l'exemple du Levant (XVIII^e siècle) », *Mélanges de l'École Française de Rome, Italie et Méditerranée* 109/2 (1997), p. 544.

²⁵ Aurélien GIRARD, *Le christianisme oriental*, *op.cit.*, p. 89.

C'est dans cet esprit qu'il a sollicité la Propagande pour l'impression de l'euchologe. En octobre 1631, dans une lettre adressée au Cardinal Borgia, Karmé informe la Propagande qu'il a déjà traduit l'euchologe et l'*horologion*, et qu'il a l'intention de les faire imprimer à Rome²⁶. La Propagande examine la question le 26 avril 1632 et accepte sa requête après révision de la traduction sur la base des manuscrits grecs anciens de l'euchologe et de l'*horologion* qu'elle demande à Karmé de lui envoyer avec la version arabe²⁷. La Propagande était assez méfiante envers les textes liturgiques grecs à cause des fautes repérées dans les rituels des sacrements chez les Italo-grecs en Calabre et dans les Pouilles, où le mélange de formulations incompréhensibles et de pratiques non reçues rendait suspecte la validité des sacrements. Même si les Italo-grecs et les melkites n'entretenaient pas de relations, Rome liait les problèmes des Italo-grecs aux sollicitations des melkites²⁸.

Devenu patriarche en 1634, Karmé envoie une délégation avec l'évêque maronite de Tripoli Isaac Shedraoui et son protosyncelle Pakhôme qui arrivent à Rome au début de janvier 1635²⁹. La délégation était munie d'une traduction arabe de l'euchologe et de l'*horologion* et de trois lettres³⁰, au pape Urbain VIII, à la Propagande et conjointement aux deux, contenant dix requêtes³¹ concernant l'édition des deux livres. Karmé leur confia aussi le sceau patriarcal pour signer les actes du concile de Florence. Isaac Shedraoui, bien connu à la Propagande, était chargé d'être témoin de l'union de

²⁶ ACPF, *SOCG* 180, fol. 74r, 75r.

²⁷ ACPF, *Acta* (Acta Sacrae Congregationis) 8, fol. 63v-54r.

²⁸ Aurélien GIRARD, « Entre croisade et politique culturelle au Levant : Rome et l'union des chrétiens syriens (première moitié du XVII^e siècle) », dans Maria-Antonietta VISCEGLIA (éd.), *La politica internazionale del papato nella prima età moderna*, Rome, Viella, 2013, p. 434.

²⁹ ACPF, *SOCG* 195, fol. 38v.

³⁰ ACPF, *SOCG* 180, fol. 41-43.

³¹ ACPF, *SOCG* 180, fol. 41r. Ces dix requêtes ont été traduites en allemand par C. Walbiner. Nasrallah a traduit, en français, les quatre premières. Carsten-Michael WALBINER, « "Und um Jesu willen, schickt sie nicht ungebunden !" Die Bemühungen des Meletius Karma (1572-1635) um den Druck arabischer Bücher in Rom », dans Rifaat EBIED, Herman TEULE, (éd.), *Studies on the Christian Arabic Heritage in Honour of Father Prof. Dr. Samir Khalil s.j. at the Occasion of his Sixty-Fifth Birthaday*, Peeters, Leuven, 2004, p. 172-173 ; Joseph NASRALLAH, « Les imprimeries melchites au XVIII^e siècle », *POC* 36 (1986), 237-238.

l'Église melkite avec le Siège romain et d'attester l'authenticité de la mission de Pakhôme. Schedraoui adresse alors une lettre au secrétaire de la Propagande, Francesco Ingoli, dans laquelle il expose l'objectif de cette délégation et souligne que le patriarche Eftimios II souhaite non seulement imprimer l'euchologe et l'*horologion* mais aussi faire l'union « de tout son troupeau avec le Siège Apostolique de Rome »³².

L'euchologe et l'*horologion* arabes ont été soumis à une première révision car ils contenaient les mêmes erreurs que les originaux grecs d'après lesquels la traduction arabe avait été faite³³. Il fallait corriger le texte grec, pour le comparer ensuite à la traduction latine du texte de Karmé. La Congrégation du 19 janvier 1635 députa les pères Vincent Richard et Filippo Guadagnoli pour examiner les livres liturgiques envoyés par le Patriarche avant que ceux-ci ne soient traduits en latin, comparés aux exemplaires grecs et, si besoin en est, expurgés de leurs erreurs³⁴. Francesco Ingoli avait relevé que les euchologes grecs imprimés à Venise contenaient des hérésies et beaucoup de cérémonies judaïques, des altérations des prières des saints pères, et divers tropaires et oraisons provenant des schismatiques et hérétiques³⁵. Pour toute réponse, Karmé a appris que ses livres seraient traduits en latin par Isaac Shedraoui avant d'être soumis à un second examen³⁶.

Lors de la Congrégation du 7 janvier 1635, Ingoli s'exprime en faveur du patriarche melkite³⁷. Or, cette demande d'union ne satisfaisait pas vraiment les dicastères romains. Lors de la Congrégation du 19 mars 1635, après avoir présenté la situation au pape Urbain VIII, le cardinal Cappocini s'est exprimé ainsi : « Néanmoins, il est nécessaire que votre sainteté ordonne de rédiger un acte public d'union de ce Patriarche gagné par les missionnaires d'Alep, afin que ledit père Pakhôme l'emporte avec lui et le fasse ratifier par le Patriarche »³⁸.

³² ACPF, *SOCG* 180, fol. 46r.

³³ Aurélien GIRARD, « Entre croisade et politique culturelle », *op.cit.*, p. 433 ; ACPF, *SOCG* 180, fol. 51r.

³⁴ Aurélien GIRARD, *Le christianisme oriental*, p. 429 ; ACPF, *Acta* 10, fol. 174r.

³⁵ ACPF, *SOCG* 180, fol. 51rv ; Aurélien GIRARD, « Entre croisade et politique culturelle », *op.cit.*, p. 434.

³⁶ Aurélien GIRARD, *Le christianisme oriental*, p. 431, réf. 45 ; ACPF, *Acta* 10, fol. 271v ; ACPF, *SOCG* 180, fol. 56v.

³⁷ ACPF, *SOCG* 195, fol. 38r-39r.

³⁸ ACPF, *SOCG* 180, fol. 39r.

Une Congrégation particulière a été instituée le 26 juillet 1635 pour approfondir la requête de la délégation. Finalement, la demande a été rejetée car la délégation ne portait pas de lettres spéciales, ou du moins des lettres de créance, ni même la profession de foi catholique du patriarche. En effet, la Propagande a exigé une profession de foi standard que chaque patriarche oriental devait soumettre à Rome³⁹ après l'avoir écrite de sa propre main. Pour consolider l'union, on a proposé au patriarche d'envoyer des jeunes melkites à Rome pour qu'ils s'instruisent et deviennent les promoteurs de l'union⁴⁰. Francesco Ingoli note à propos de la requête de Karmé⁴¹ : « À présent devenu patriarche d'Antioche, il a entrepris d'imprimer l'euchologe des Grecs et leur *horologion* [...] en espérant qu'en offrant des copies imprimées à toutes ses Églises, il attachera ses archevêques, évêques et prêtres et le peuple à la sainte Union. Cette affaire importe grandement, parce que ce patriarche est celui qui véritablement peut se dire patriarche d'Antioche parce qu'il succède à ceux qui ont intervenu dans les conciles, alors que les autres, des Maronites, des Jacobites et des Nestoriens sont plutôt nationaux que généraux. [...] En outre, étant donné que les peuples d'Asie sont sans instruction, la meilleure méthode pour les amener à l'union est de corriger leurs rituels et de les imprimer : ainsi disparaîtront les manuscrits et avec le temps, grâce aux seuls manuscrits imprimés, l'union sera faite et garantie »⁴².

Selon Ingoli, les livres s'avéraient plus importants pour l'évangélisation que les missionnaires eux-mêmes. D'une part, leur orthodoxie dogmatique était vérifiée à Rome, alors que le discours et la pratique des religieux restaient difficiles à maîtriser. D'autre part, ils pouvaient arriver là où le passage était interdit aux missionnaires⁴³. Mais Eftimios II décède le 1^{er} janvier 1635 avant même que le travail

³⁹ *Id.*, *Le christianisme oriental*, p. 396-398 ; *Id.*, « Entre croisade et politique culturelle », *op.cit.*, p. 433 ; Abdallah RAHEB, *Conception de l'union...*, *op. cit.*, réf. 128, p. 69.

⁴⁰ ACPF, *Acta* 10, fol. 217rv.

⁴¹ Il s'agit des remarques écrites par Ingoli pour l'impression de ces deux livres. ACPF, *SOCG* 180, fol. 46v ; Abdallah RAHEB, *op. cit.*, réf. 99, p. 62.

⁴² Nous reproduisons la traduction d'Aurélien GIRARD, « *Nihil esse innovandum* », p. 343-344.

⁴³ *Id.*, « Entre croisade et politique », *op.cit.*, p. 429 ; ACPF, *CP* 3, fol. 281r-289v ; *CP* 75, fol. 93rv.

d'impression ait été entrepris, tandis qu'en 1636, la traduction est confiée à Abraham Ecchellensis⁴⁴. Le frère du patriarche, le diacre Thalgé envoie alors une lettre au pape Urbain VIII pour l'informer du décès du patriarche Eftimios II et lui demande, une fois l'euchologe et l'*horologion* imprimés, de les expédier à Alep, au prêtre gardien du couvent franciscain, pour les distribuer et éviter que les prêtres melkites en fassent le commerce⁴⁵.

Le successeur de Karmé, le patriarche Eftimios III (1635-1647), n'eut pas la volonté nécessaire pour mener à terme cette entreprise. Dans une lettre datée du 19 mars 1636 et adressée à Ingoli, Pakhôme rappelle le besoin d'imprimer les livres liturgiques⁴⁶. La Congrégation du 4 août 1636 décide de réécrire au père Pakhôme pour traiter de l'union avec le nouveau patriarche Eftimios III et pour lui signaler qu'une partie de l'euchologe arabe avait déjà été traduite en latin et que des cardinaux et théologiens étaient en train de corriger l'euchologe grec pour l'imprimer ensuite, en grec et en arabe⁴⁷. Nous n'avons aucune trace de la réponse d'Eftimios III décédé en 1647. Makarios III Zaïm lui succède et envoie en 1662 une lettre au pape Alexandre VII dans laquelle il rappelle que son prédécesseur avait adressé une requête à Urbain VIII, en vue de faire imprimer l'euchologe et l'*horologion*. Il renouvelle sa demande, l'accompagne de deux manuscrits de ces livres et évoque la question de l'union de son Église avec Rome en ces termes : « Je prie Dieu de mener à bien ce qu'il pense au sujet de l'union de la sainte Église, espérant qu'elle sera facile avec l'aide de Dieu et de la sainte Vierge, bien qu'elle semble difficile à réaliser »⁴⁸.

Makarios espérait que les livres seraient rapidement imprimés, comme l'atteste une note de l'euchologe conservé à la Bibliothèque Vaticane (Rome, BAV ar. 618, fol. 2v) qui suit la préface composée par Malatios Karmé : « Ce livre fut imprimé dans la ville de Rome, au

⁴⁴ ACPF, *Acta* 12, fol. 243v.

⁴⁵ ACPF, *SOCG* 180, fol. 99. Le texte arabe complet est reproduit dans Constantin BACHA, « Lettres anciennes et importantes », dans *Histoire de l'Église melkite*, *op.cit.*, p. 322-323.

⁴⁶ ACPF, *SOCG* 180, fol. 101r.

⁴⁷ ACPF, *Acta* 12, fol. 141v-142r ; ACPF, *SOCG* 180, fol. 107v ; Aballah RAHEB, *op. cit.*, p. 84 ; Aurélien GIRARD, *Le christianisme oriental*, *op.cit.*, réf. 51, p. 432.

⁴⁸ ACPF, *Acta* 31, fol. 100r-101r.

temps de l'excellent en sainteté Makarios, patriarche d'Antioche par les soins et aux frais de notre Seigneur le pape Alexandre VII, plein de vertu [...] en l'année 1662 de l'Incarnation de Notre Seigneur Jésus Christ ».

Le 17 juillet 1662, la Congrégation examine de nouveau la question de l'euchologe et de l'*horologion* et décide de reconstituer la « Congrégation particulière pour la correction de l'euchologe grec » qui avait été abolie en 1645. Le pape Alexandre VII répond au patriarche Makarios III en l'assurant que les livres demandés seront examinés et imprimés le plus tôt possible⁴⁹.

D'autre part, le patriarche Makarios remet une lettre au consul de France à Alep, François Picquet, pour la confier au pape Alexandre VII. Dans cette lettre, il recommande de procéder secrètement à l'union de son Église avec le Siège romain et réitère son souhait de voir imprimer les livres envoyés jadis par le patriarche Eftimios⁵⁰. Une nouvelle lettre du patriarche Makarios à la Propagande, datée du 14 décembre 1663, renouvelle encore la demande et évoque l'union avec le Saint-Siège⁵¹ : « Nous demandons à Notre Seigneur Jésus-Christ [...] de détruire la barrière de l'inimitié dressée entre nous et vous par l'ennemi de tout bien »⁵².

En juin 1663, la traduction latine de l'euchologe est examinée par Abraham Ecchellensis⁵³ mais le patriarche Makarios meurt en 1672, sans avoir obtenu de la faire imprimer. Sans s'attarder sur les autres correspondances, il nous semble opportun de présenter la lettre de l'évêque melkite de Sidon, Eftimios Saïfi (†1723), pro-romain déclaré. Ce dernier est intervenu en comprenant cette politique unioniste. Dans une lettre adressée à la Propagande en mai 1717, il note :

Sachez qu'il n'y a pas de moyen plus utile pour que cette

⁴⁹ Archiv. Vatic., *epist. Ad princip.*, vol. 64, fol. 224rv ; ACPF, Indice per località degli atti di rito Orientali della SC (1622-1699), vol. 5, fol. 363r.

⁵⁰ Archiv. Vatican, *epist. Ad Princip.*, vol. 64, fol. 224rv ; ACPF, *Acta* 31, fol. 100r.-101v. Cf. Vénance GRUMEL, « Macaire, patriarche grec d'Antioche (1647-1672) », dans *Échos d'Orient* 149 (1928), 75 ; Aurélien GIRARD, *Le christianisme oriental*, p. 523-525.

⁵¹ ACPF, SOCG, vol. 240, fol. 44v-45v.

⁵² ACPF, SOCG 240, fol. 44v-45r. Traduction française dans Abdallah RAHEB, *op. cit.*, p. 117-119.

⁵³ ACPF, *Acta* 32, fol. 121r.

confession revienne à sa mère car les esprits se rapprochent par cet acte de miséricorde et de générosité et l'ivraie plantée par le diable sera arrachée [...]. Avec ces livres, le nom de la Sainte Congrégation [de la Propagande] et de Notre Seigneur le Pape sera propagé dans toutes les Églises d'Orient, parmi ses prêtres⁵⁴. C'est un appât sur la canne à pêche de saint Pierre voire dans son filet pour pêcher les âmes perdues⁵⁵.

Cette lettre reflète la conception qu'avait Saïfi des intentions de Rome. Selon lui, Rome percevait l'union avec l'Église melkite sur le mode du ralliement. L'impression des livres liturgiques n'a jamais été un objectif en soi. C'est une étape intermédiaire mais indispensable avant de conclure l'union. Rome prenait largement son temps pour examiner les livres liturgiques, les purifier des « abus », les traduire en latin, les comparer aux textes grecs, etc. avant d'exiger la signature d'une profession de foi de la part du chef de l'Église « schismatique ». Pour l'Église romaine, les aspects dogmatiques ne devaient plus constituer une difficulté après le concile de Florence puisque l'accord a déjà été trouvé. De plus, les Grecs n'étaient pas des hérétiques mais ont été détournés de l'orthodoxie par quelques esprits schismatiques⁵⁶. Francesco Ingoli est un important témoin de l'esprit unioniste qui régnait derrière l'impression des livres liturgiques. Il a manifesté sa crainte que les livres liturgiques demandés par Karmé ne soient jamais publiés « si on suivait la voie habituelle des Congrégations » réputées pour leur lenteur, et cela d'autant plus que les processus de traduction en latin et de vérification à partir du grec nécessitaient du temps, de l'argent et des experts dévoués⁵⁷.

L'affaire de l'impression de l'euchologe melkite dépasse celle de l'édition d'une traduction en arabe, opération qui en soi revêtait déjà une réelle difficulté, mais elle rejoint la grande querelle entre l'Orient byzantin et l'Occident latin sur la liturgie et la théologie sacramentelle : les questions liturgiques et surtout théologiques ont eu une part réelle dans cette prolongation des délais pour que le projet

⁵⁴ Constantin BACHA, *Histoire de l'Église melkite et de l'ordre salvatorien* (en arabe), vol. 1, Saïda, Imprimerie Saint-Sauveur, 1938, p. 433-434.

⁵⁵ ACPF, SC melchiti 1, fol. 290r-290v. La lettre est reproduite dans Constantin BACHA, *Histoire de l'Église melkite*, *op.cit.*, p. 433.

⁵⁶ Aurélien GIRARD, « Entre croisade et politique culturelle », *op.cit.*, p. 428.

⁵⁷ ACPF, SOCG 180, fol. 51rv ; *Id.*, p. 434-435.

arrive à son aboutissement. Ce n'est qu'après la nouvelle édition de l'euchologe grec de Benoît XIV en 1754 que les éditions arabes ont vu le jour. En effet, suite à la scission de 1724, au sein du patriarcat d'Antioche, les melkites catholiques ont utilisé des recensions manuscrites de l'euchologe de Malatios Karmé jusqu'à ce qu'en 1851, la Propagande imprime un petit euchologe pour les melkites catholiques à Rome et un grand euchologe, en 1865, à Jérusalem. Une réédition du petit euchologe a eu lieu à Beyrouth en 1887. L'étude comparative des euchologes manuscrits datés du XVII^e au XIX^e siècle, abondants dans les monastères, permet de mieux juger de la valeur de l'édition de Karmé et de sa réception dans le monde melkite.

SUMMARY: Charbel NASSIF, **The Melkite euchologion of Malatios Karmé.** — *This article presents the history of the first Melkite Arabic euchologion, its content and the circumstances of its impression by the Roman authorities. The issue of printing the Melkite euchologion exceeds that of the edition of an Arabic translation of the Greek text; it joins the great controversy between the Byzantine Orient and the Latin West over the liturgy and sacramental theology; it also acquires a Unionist dimension. The Congregation for the Propaganda Fide then was quite suspicious of the Greek liturgical texts because of the errors suspected in the Greek rituals of the sacraments. At the time, the printing of the liturgical books was not an objective in itself but rather an intermediate but essential step before concluding the union with Rome.*